



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 31 mai 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Bernard GROS

M. Alain DEQUEVAUVILLER

Mme Chantal JOMARD

Mme Christelle VERNE

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christine VIGNE, M Guillaume GAUTHIER, M. Alexis POTHIER

Absent : M. Gilles DESCOMBES

A été désigné secrétaire de séance : M. Roland PICCETTO

Délibération n° 35-2024 : Approbation du Procès-verbal du 13 mai 2024

Monsieur le Maire met au vote le Procès-Verbal de la séance du 13 mai 2024 et demande s'il y a des remarques.

Après avoir apporté quelques corrections orthographiques, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 6 juin 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire





Commune de
SAINTE NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 31 mai 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12	Présents : 8	Votants : 8
------------------	--------------	-------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY	M. Bernard GROS	
M. Alain DEQUEVAUVILLER	Mme Chantal JOMARD	Mme Christelle VERNE
	M. Grégory PEGUY	
	M. Roland PICCETTO	Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christine VIGNE, M Guillaume GAUTHIER, M. Alexis POTHIER

Absent : M. Gilles DESCOMBES

A été désigné secrétaire de séance : M. Roland PICCETTO

Délibération n° 36 -2024 : Décision modificative n° 2 – Avance sur marché public

Monsieur le Maire expose qu'une avance sur marché pour l'entreprise MOOS SAS d'un montant de 11 955.39 a été faite. De ce fait il y a lieu de prendre une décision modificative afin d'alimenter les comptes 041 "Opérations Patrimoniales" en recettes comme en dépenses de la façon suivante :

Augmentation des crédits de 11 956€ sur le Compte 231/041 Dépense d'Investissement

Augmentation des crédits de 11 956€ sur le Compte 238/041 Recette d'Investissement

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité

Transmis au contrôle de légalité le 6 Juin 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 31 mai 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12	Présents : 8	Votants : 8
------------------	--------------	-------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY	M. Bernard GROS	
M. Alain DEQUEVAUVILLER	Mme Chantal JOMARD	Mme Christelle VERNE
	M. Grégory PEGUY	
	M. Roland PICCETTO	Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christine VIGNE, M Guillaume GAUTHIER, M. Alexis POTHIER

Absent : M. Gilles DESCOMBES

A été désigné secrétaire de séance : M. Roland PICCETTO

Délibération n° 37 -2024 : Modification de la convention PIMM'S

Monsieur le Maire expose que suite à l'adhésion de la commune de Chambost Allières au PIMM'S, il y a lieu d'établir un avenant à la convention afin d'intégrer cette commune et de mettre à jour le montant de la participation financière de chaque commune adhérente.

Compte tenu de cette nouvelle adhésion le pourcentage de répartition pour notre commune passe de 13.57% à 11.90%.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette modification à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 6 juin 2024
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 31 mai 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12	Présents : 8	Votants : 8
------------------	--------------	-------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY	M. Bernard GROS	
M. Alain DEQUEVAUVILLER	Mme Chantal JOMARD	Mme Christelle VERNE
	M. Grégory PEGUY	
	M. Roland PICCETTO	Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christine VIGNE, M Guillaume GAUTHIER, M. Alexis POTHIER

Absent : M. Gilles DESCOMBES

A été désigné secrétaire de séance : M. Roland PICCETTO

Délibération n° 38 -2024 : Participation collection pour la lutte contre le frelon asiatique

Monsieur le Maire expose qu'il est demandé par la COR une participation financier à hauteur de 200€ par commune, afin de permettre une lutte active contre la prolifération du frelon asiatique sur l'ensemble du territoire communautaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette participation à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 6 juin 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire

